

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [caroline barland](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6a41775f9dfd885ca2497c80>

Date d'obtention : 2024-02-15 23:14:46

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui prône une approche éducative en partenariat avec les différents intervenants de l'école et le service de police. La méthode sexto permet une intervention rapide et efficace auprès des jeunes concernés. Tant la victime que l'instigateur sont pris en charge afin de les aider à comprendre ce qu'implique la sextorsion. L'utilisation de la grille d'évaluation permet entre autre de savoir à quel type de photos nous avons affaire, sans avoir besoin de les visionner. Cet outil permet aussi de façon simple et rapide, de recueillir toute informations importantes, afin de d'accélérer l'enquête qui sera fait ultérieurement par le service de police.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre d'être mieux outillé pour faire face à des situations de sextorsion. Cette formation va me permettre également de connaître les interventions ou les gestes à proscrire et ceux à utiliser en cas de sextorsion. Cela va m'aider à mieux soutenir la victime et de savoir quelle réaction avoir face à l'instigateur.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois comprendre que le protocole d'intervention sexto prône une approche éducative et non punitive. Autant la victime que l'instigateur ont besoin d'être aidé. Lors de mes interventions, je dois donc éviter de tomber dans le jugement et la critique. Je dois protéger la victime de toute récidive de la part de l'instigateur en respectant le protocole établi par la méthode Sexto.